

---

**Laëtitia Tabard, « Bien assailly, bien deffendu ». *Le Genre du débat dans la littérature française de la fin du Moyen-âge***

thèse de doctorat préparée sous la direction de M<sup>me</sup> Jacqueline  
Cerquiglioni-Toulet, soutenue le 10 mars 2012 à l'université Paris  
Sorbonne

**Laëtitia Tabard**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/peme/561>

ISBN : 978-2-8218-1416-5

ISSN : 2262-5534

**Éditeur**

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

**Référence électronique**

Laëtitia Tabard, « Laëtitia Tabard, « Bien assailly, bien deffendu ». *Le Genre du débat dans la littérature française de la fin du Moyen-âge* », *Perspectives médiévales* [En ligne], 34 | 2012, mis en ligne le 23 septembre 2012, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/peme/561>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Perspectives médiévales

---

# Laëtitia Tabard, « Bien assailly, bien deffendu ». *Le Genre du débat dans la littérature française de la fin du Moyen-âge*

thèse de doctorat préparée sous la direction de M<sup>me</sup> Jacqueline Cerquiglino-Toulet, soutenue le 10 mars 2012 à l'université Paris Sorbonne

Laëtitia Tabard

---

## RÉFÉRENCE

Laëtitia Tabard, « Bien assailly, bien deffendu ». *Le Genre du débat dans la littérature française de la fin du Moyen-âge*, thèse de doctorat préparée sous la direction de M<sup>me</sup> Jacqueline Cerquiglino-Toulet, soutenue le 10 mars 2012 à l'université Paris Sorbonne

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Jury composé de Mesdames et Messieurs Dominique Boutet (professeur à l'université Paris IV-Sorbonne), Jacqueline Cerquiglino-Toulet (professeur à l'université Paris IV-Sorbonne), Sylvie Lefèvre (professeur à l'université de Columbia, New York), Gabriella Parussa (professeur à l'université de Paris III-Sorbonne Nouvelle), Jean-Jacques Vincensini (professeur à l'université de Tours).

- 1 « C'est beau debat que de deux bons : / Bien assailly, bien deffendu »<sup>1</sup> : la formule de Charles d'Orléans dit l'admiration que suscite parmi les poètes le combat verbal élégamment mené. Ce goût pour l'altercation se manifeste sous de multiples formes durant tout le Moyen Âge. Les dialogues contradictoires des récits allégoriques, le

discours intérieur des personnages de roman, les conflits entre les sentiments personnifiés qui habitent les chansons des troubadours et des trouvères, les *tensons* et les *jeux-partis* puisent leur mouvement dans la dispute. Les diverses œuvres consacrées spécifiquement à la narration d'un débat jouent tout particulièrement de cet élan que provoque le spectacle de la lutte, où le combat héroïque se cristallise poétiquement en une joute de mots. La fascination exercée par l'altercation trouve là une forme où s'incarner, et où le jeu de la confrontation puisse déployer tous ses effets. Cette littérature de dispute s'épanouit à la fin du Moyen Âge mais, peut-être parce qu'elle se rattache à toute une tradition de pensée, elle suscite un certain dédain de la part des critiques, et se trouve reléguée au rang de production conventionnelle, traitant un sujet insignifiant, et valant surtout comme témoignage d'une « mentalité juridique »<sup>2</sup> et de l'emprise plus marquée de la rhétorique sur la poésie courtoise.

- 2 Suivant l'approche par genres qui est celle du *Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, Pierre-Yves Badel a ouvert la voie, par l'article qu'il consacre au débat, à une nouvelle recherche sur ces récits, considérés comme des productions propres aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, et dont la forme se renouvelle profondément en cette période<sup>3</sup>. Dans la centaine d'œuvres ainsi rassemblées se détachent les grands auteurs de la fin du Moyen Âge, Guillaume de Machaut, Jean Froissart, Christine de Pizan, Alain Chartier, Michault Taillevent, George Chastelain et plus tard Jean Molinet, qui illustrent le genre et font figures de modèles pour des auteurs moins connus comme Jean du Prier, si bien que cette étude révèle tout un continent inexploré. Rassemblant et classant un ensemble de textes examinés auparavant plutôt isolément, Pierre-Yves Badel offre la possibilité de penser une cohérence dans cette myriade de *dits*, de *jugements*, de *débats*, de *dialogues* qui rapportent une confrontation verbale entre des personnages, et de « considérer certains de ces ouvrages comme des réalisations d'un modèle commun »<sup>4</sup>, par delà la diversité des questions abordées, qui touchent à la définition de l'amour, aux problèmes politiques, aux interrogations sur la morale et sur la doctrine religieuse, ainsi qu'à des sujets comiques. Pierre-Yves Badel pose les principes d'une définition formelle du débat, qui certes est consacré à un conflit de points de vue, mais le rapporte dans des « dialogues en récit »<sup>5</sup>, sous une forme strophique, où le narrateur s'exprime à la première personne et ne tranche pas entre les opposants. Cette approche, qui définit les traits structuraux du débat, a ainsi l'immense mérite de rendre visible la catégorie nouvelle sous laquelle on peut ranger ces œuvres, et sans laquelle on ne peut percevoir en fait que la répétition des mêmes conflits ressassés depuis les débats latins. La forme renouvelée du dialogue donne corps à une interrogation et à une pensée.
- 3 La diversité des thèmes abordés et l'abondance même des textes posent cependant problème si l'on cherche à définir le genre. Le débat est présent partout, appliqué aux sujets les plus divers, à la fois bien défini par sa forme et très vague en ses principes, comme s'il se résumait à un moule indifféremment appliqué à toutes sortes de textes, à un « type cadre » pouvant accueillir tous les sujets. Le problème pour nous a donc été de saisir le sens de cette organisation textuelle. Au lieu de considérer l'échange polémique comme une convention de présentation, nous avons cherché à montrer qu'il y avait là une forme-sens unissant indissolublement une « matière » et une « manière », pour reprendre les termes dans lesquels les auteurs médiévaux ont posé cette question. Car il y a un « beau débat », écrit par de bons poètes, qui trouvèrent dans cette structuration du traditionnel conflit la forme adéquate pour faire surgir l'imaginaire de la lutte par les mots qui semble avoir fasciné les esprits médiévaux. Il s'agissait donc moins pour nous

d'établir des distinctions entre les différents genres et de parvenir à une classification stricte que de comprendre la logique interne et le fonctionnement de ces textes : leur sens en effet nous échappe, alors qu'ils semblent le lieu même où s'exprime une vision toute médiévale de la beauté du conflit.

- 4 Nous avons donc cherché à repenser le genre à l'aune des catégories médiévales, à partir des indications que donnent les arts de rhétorique et de poétique français. S'ils ne donnent pas de définition du débat en termes génériques, ces ouvrages théoriques montrent que la perception d'un genre est liée à l'identification d'une dominante formelle qui permet d'accéder au sens de la « matiere » propre à une série de textes. *Le Grant et Vrai Art de pleine rhétorique* de Pierre Fabri<sup>6</sup>, en particulier, rattache les débats d'Alain Chartier aux genres dialogués. Notre étude s'est donc fondée sur un corpus assez large de *dits* où le dialogue tient à une opposition, même faible, entre des personnages. Les *Jugements* de Guillaume de Machaut, les trois débats amoureux ainsi que *Le Livre du chemin de longue estude* de Christine de Pizan, les dialogues d'Alain Chartier (*Le Livre des quatre dames*, *Le Debat des deux Fortunés d'Amours*, *Le Débat du Herault*, *du Vassault et du Villain*, *La Belle Dame sans mercy*, *Le Debat de resveille matin*) forment les grands modèles du débat. Des textes plus courts et qui peuvent paraître mineurs témoignent également de la floraison du genre à la fin du Moyen Âge, comme les divers dialogues entre un amant et une dame qui sont écrits dans le sillage de *La Belle Dame sans mercy*. L'anthologie imprimée par Vêrard en 1501, *Le Jardin de plaisance et fleur de retorique*<sup>7</sup>, fait figure de compilation de toute cette tradition, et rassemble une quinzaine de pièces rapportant une altercation. Elle marque ainsi pour nous une date limite, qui permet d'envisager comme un ensemble le débat qui se forme à la fin du Moyen Âge.
- 5 Dans la première partie intitulée « Le Débat, un genre introuvable ? », nous avons tenté de cerner ce qui intéresse les auteurs dans la « matiere » de l'altercation verbale. L'approche chronologique du corpus permet, par l'étude des auteurs reconnus comme des maîtres en ce domaine, de dégager à quelle forme et à quels effets le désaccord entre personnages est attaché, de manière à préciser la définition du genre.
- 6 Le premier chapitre revient sur le sens du mot *debat* et donc sur le sujet qui donne son nom au genre. Alors que le sens moderne privilégie l'idée d'un dialogue contradictoire réglé par des conventions, c'est avant tout autour de la notion de conflit, comme force de désordre et d'agitation, que se cristallise la perception d'une dissension entre les êtres. S'il est lié d'abord à l'univers juridique, le terme de *debat* évolue dès le XIII<sup>e</sup> siècle dans un sens différent, et désigne le combat du faucon contre sa proie, renvoyant à un imaginaire ludique de la sauvagerie apprivoisée. Il engage un regard critique sur la discussion entre opposants, qui se conçoit finalement comme une vaine altercation, spectacle fascinant par sa violence, plutôt que comme une véritable confrontation intellectuelle. Cela nous conduit à distinguer plus clairement le *debat*, conflit qui divise et fait surgir la violence au sein du discours policé, et le développement d'un procès ou d'un arbitrage qui en résorbe les tensions.
- 7 À partir de cette première enquête lexicale, nous avons cherché comment le motif du conflit apparaissait dans les œuvres des trois auteurs majeurs qui ont illustré le genre, afin de déterminer en quel sens il entre dans la définition du texte. Guillaume de Machaut, dans les deux *Jugements* qu'il compose, fait du désaccord entre deux personnages une sorte d'énigme à résoudre. Le *debat* est le lieu d'une discordance incompréhensible dont les raisons demeurent obscures. Cette séquence dialoguée trouve sa place au cœur d'une œuvre qui se construit ainsi comme une glose autour d'un

problème d'interprétation. Mais c'est avec Christine de Pizan que le *debat*, évoqué dès le prologue, semble véritablement central dans la définition d'un type particulier de *dit*, qui ne se termine plus par une sentence mais par une ouverture à l'interprétation, et se fonde sur la structure du *jeu parti* des poètes. Enfin, les différents débats d'Alain Chartier montrent que, sur le modèle des débats de Christine de Pizan, une forme plus nette se dégage. Le *debat* s'insère dans le cadre d'une narration sous la forme d'un dialogue strophique alternant les répliques, et se termine par un appel au jugement du lecteur. Ce second chapitre nous permet d'établir que le motif est lié à un type particulier de lecture et appelle à un déchiffrement, jouant donc sur une esthétique de l'implicite et de la subtilité qui porte la marque de Guillaume de Machaut.

- 8 C'est pourquoi nous proposons dans notre troisième chapitre un classement raisonné des débats selon le degré de formulation du conflit, en le distinguant du *jugement* qui explicite les enjeux de la dispute originelle et prend la forme d'un *dit* aboutissant à une sentence. Les débats au contraire proposent à la sagacité du lecteur un conflit entre des personnages dont le narrateur, en retrait, ne donne pas la clé. Dans ce cadre, le genre se laisse saisir dans un *continuum* entre les débats narratifs, où l'auteur oriente l'interprétation, et les dialogues conflictuels, où les problèmes soulevés sont moins nettement formulés, voire totalement implicites. La part réduite de la narration et la transformation du narrateur en un personnage à part entière orientent finalement le débat vers le monologue ou le dialogue dramatique, dont les réalisations les plus tardives du genre semblent assez proches.
- 9 Le motif du conflit, par delà la diversité thématique, est ainsi lié à une réception ludique ; le débat qui donne forme à cette matière offre l'énigme d'une contradiction à résoudre, qu'incarne un dialogue à la fois parfaitement policé et polémique entre des personnages. L'effacement de l'auteur va de pair avec une ouverture au commentaire, et insinue le doute sur la vérité des paroles échangées et sur l'identité des devisants.
- 10 Cette première analyse nous a conduit à privilégier dans l'étude des débats les pratiques ludiques dans lesquelles ils peuvent s'inscrire et à réexaminer les rapports que le genre entretient avec ses sources savantes. Le débat est en effet souvent considéré, par exemple par Pierre Bec, comme une « distraction de clercs lettrés »<sup>8</sup> ; mais à la fin du Moyen Âge, s'il puise dans la pratique de la dialectique et de la rhétorique, il est aussi affaire de poètes, de sorte qu'il peut être pensé en vue d'une diction devant un public. L'opposition verbale est aussi une pratique culturelle de compétition ludique, dans des communautés littéraires qui se constituent par l'échange. Cette conception permet d'inscrire le genre dans un cadre de réception qui lui donne sens, et dont Daniel Poirion avait montré toute l'importance, en rattachant le débat chevaleresque aux jeux de la vie de cour<sup>9</sup>. Il semble de fait fondamental de ne pas séparer le débat comme texte d'un univers mental et social qui lui donne sens. Cette articulation entre le genre et les pratiques littéraires médiévales est au cœur de notre réflexion, en ce qu'elle peut permettre de saisir le sens d'une forme apparemment présente partout, en la liant à une mise en scène de la parole qui la légitime. La seconde partie, « Sources et pratiques du débat : entre dialectique, rhétorique et poésie », aborde donc les pratiques d'écriture du débat, et revient sur les sources auxquelles les débats de la fin du Moyen Âge puisent.
- 11 Nous abordons dans un premier temps le rapport avec la *disputatio*, qui paraît relativement secondaire dans notre corpus. Les thèmes de la dispute universitaire trouvent quelques échos dans les débats antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle, mais cette transposition tient avant tout de la parodie et transforme le dialogue savant, censé être guidé par la

recherche de la vérité, en une altercation polémique qui en manifeste l'impossibilité même. Les débats du Corps et de l'Âme, dont la tradition perdue à la fin du Moyen Âge, incarnent cette conception pessimiste des facultés humaines. Nos recherches sur les versions tardives de ces textes, transmis notamment avec les *Danses macabres*, tendent à montrer que cette vision de la vie intérieure comme lutte impossible est liée à la réflexion sur la mort et sur la confession. Elle donne sens au geste d'humilité qui consiste à ne pas se prononcer sur un débat, en abandonnant la décision à un juge supérieur.

- 12 Un second chapitre est consacré aux sources rhétoriques du débat, et notamment à l'exercice du procès fictif, qui se conçoit comme un espace de création pour une rhétorique renouvelée, et non comme l'application scolaire des principes de la rhétorique judiciaire. Les quelques exemples de débats latins qui sont présentés témoignent d'une pratique de réécriture ludique et didactique, où la mise en forme d'une opposition juridique, à partir d'un texte source, suscite un dialogue fictif intimement lié à la recherche de la vérité. Cette conception du dialogue qui sous-tend le débat repose sur le principe de la *variatio* : la modulation de l'énonciation et le développement des discours « par personnages » suivent le mouvement d'une pensée qui cherche à définir un objet en multipliant les points de vue. Le dialogisme est ainsi, dans *L'Instructif de seconde rhétorique*, une figure de la variation énonciative qu'illustre le débat d'Alain Chartier, et nous étudions en ce sens *Le Debat des deux Fortunés d'Amours*. Mais ce lien avec le modèle rhétorique du dialogue situe également le débat dans la pratique d'une écriture « par personnages » destinée à l'oralisation, et pose la question des rapports entre le genre et les formes théâtrales. Sont ainsi évoqués les points de passage entre débat et moralité, mais surtout les glissements de la dispute poétique vers le monologue dramatique et la farce, avec lesquels les débats partagent certains personnages types comme l'Amoureux. Comme dialogue, le débat appartient en tout cas à la même sphère de production que le théâtre, et recourt aux effets de caractérisation du personnage par la parole.
- 13 C'est dans cette perspective que nous analysons, dans un troisième temps, les genres lyriques qui ont donné forme aux débats de la fin du Moyen Âge à partir de Guillaume de Machaut et de Christine de Pizan. La formulation d'un *debat* hante la complainte et la pastourelle, mais la reprise de la *tenson* et du *jeu parti* fait de la dispute amoureuse, dans son ambiguïté, une performance ludique. Les conditions dans lesquelles les disputes poétiques ont pu s'incarner dans un jeu nous restent cependant obscures, et nous avons sur ce point réuni un faisceau d'hypothèses convergentes, en étudiant les rapports entre les jeux courtois, à la Cour amoureuse de Charles VI notamment, et les débats dont les dédicataires appartiennent souvent à ce cercle. Les liens entre les auteurs et la cour de Charles d'Orléans peuvent aussi indiquer que le genre s'inscrit dans la sociabilité aristocratique et offre l'occasion d'un jeu. Malgré les incertitudes sur ce point, la manière dont les débats mettent en scène leur propre réception appelle à une mise en scène ou à une diction devant un public.
- 14 La troisième partie, « Le Principe du jeu », se propose donc d'étudier les principes d'écriture du genre en le situant dans la perspective d'une réception ludique : s'il est vrai en effet que le dialogue repose sur une mise en scène de la parole qui mime une diction et recourt à la parodie pour donner corps aux personnages, une nouvelle approche de ces textes souvent considérés comme purement conventionnels est possible.
- 15 Un premier chapitre s'intéresse au cadre narratif des débats, qui entrelace les thèmes pour mieux susciter l'interrogation du public. Nous avons alors tenté de montrer que la diversité thématique des débats masque en fait une cohérence profonde, et joue sur les

différents sens du terme en même temps que sur l'intertextualité pour suggérer l'existence d'un *debat*. Les *topoi* d'ouverture, comme la chasse, l'*embusche* du narrateur, ou encore la description d'une fête ou d'un passe-temps, renvoient au thème du conflit et sont autant d'indices génériques, selon le principe de l'allusion et de l'implicite qui semble lié profondément au genre.

- 16 Le narrateur, de ce fait, correspond également à un rôle, se transforme en un personnage tout aussi ambivalent que les autres mais qui organise le jeu ; il tient un double discours pour mieux confronter le public à l'énigme des paroles qu'il donne à entendre. Nous avons analysé en ce sens *Le Livre des trois jugements* de Christine de Pizan ainsi que *Le Debat du content et du non content d'amours* de Jean du Prier, en fait fort proches du monologue dramatique.
- 17 L'écriture du dialogue et des discours rapportés fait l'objet d'un dernier chapitre, intitulé « La Rhétorique *bestournée* ». Les propos des personnages s'organisent en effet en vue d'un jeu de décodage et d'un exercice de perspicacité psychologique, et se présentent comme des parodies confrontant la rhétorique judiciaire et le langage du droit au *sentement* et au secret du cœur, ou bien le discours courtois à ses ambiguïtés. La poésie propre au débat rend sensible cette duplicité et ces décalages en jouant sur les voix et sur les effets ponctuels de discordance et de rupture. La confrontation entre les êtres, dans les débats allégoriques et polémiques, fait également apparaître le personnage derrière le discours, et subvertit les représentations et les catégories, rapportées à la relativité des points de vue. Le débat repose ainsi sur une mise en scène ludique de la parole qui se révèle indissociable de la recherche d'un rapport nouveau au savoir, que le public est amené à constituer par lui-même.
- 18 Notre thèse comprend enfin, en annexe, quelques images représentant la mise en scène appelée par le genre du débat, et qui sont tirées du débat du corps et de l'âme repris dans *La Grande Danse macabre*, du *Livre du debat de deux amans* de Christine de Pizan et du *Debat du content et du non content d'amours* de Jean du Prier. Nous avons également transcrit les deux débats encore inédits de Jean du Prier, *Le Debat du content et du non content d'amours* et *Le Debat des sept serviteurs*.

---

## NOTES

1. Charles d'Orléans, *Poésies*, éd. Pierre Champion, Paris, Champion, 1927, t. II, XIV, p. 298.
2. Pierre-Yves Badel, *Introduction à la vie littéraire du Moyen Âge*, Paris, Dunod, 1997 (première édition Paris, Bordas, 1969), p. 27-33.
3. Pierre-Yves Badel, « Le Débat », *La Littérature française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, Grundriss der romanischen Literaturen des Mittelalters*, VIII/1, Heidelberg, Winter, 1988, p. 95-110.
4. *Ibid.*, p. 95.
5. *Ibid.*, p. 97.
6. Pierre Fabri, *Le Grand et Vrai Art de pleine rhétorique*, éd. Alexandre Héron, Genève, Slatkine Reprints, 1969 (fac-similé de l'édition de Rouen, Gagniard, 1889-1890), 2 tomes.

7. Le fac-similé de cet imprimé est édité par Eugénie Droz et Arthur Piaget, *Le Jardin de Plaisance et Fleur de Rethorique*, Paris, Firmin Didot, coll. « S.A.T.F. », 1910-1925, t. I.
8. Pierre Bec, *La Joute poétique. De la tenson médiévale aux débats chantés traditionnels*, Paris, Les Belles Lettres, 2000, p. 21.
9. Daniel Poirion, *Le Poète et le Prince. L'Évolution du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans*, Genève, Slatkine Reprints, 1978 (réimpression de l'édition de Paris, 1965), p. 125, p. 151-156, p. 179-187.
- 

## INDEX

**Parole chiave** : dibattito, danza macabra, disputatio, dialogo, jeu-parti, giudizio, tenson, retorica

**Keywords** : debate, danse of Death, disputatio, dialogue, jeu-parti, judgment, tenson, rhetorics

**Thèmes** : Belle dame sans mercy, Debat de resveille matin, Débat des deux fortunés d'Amours, Debat des sept serviteurs, Debat du content et du non content d'amours, Debat du herault du vassault et du villain, Grande danse macabre, Grant et vrai art de pleine rhétorique, Instructif de seconde rhétorique, Jardin de plaisance et fleur de retorique, Jugements, Livre des quatre dames, Livre des trois jugements, Livre du chemin de longue estude, Livre du debat de deux amans

**Mots-clés** : débat, danse macabre, disputatio, dit, dialogue, jeu-parti, jugement, tenson, rhétorique

**indexpersonnesmedievales** Alain Chartier, Antoine Vérard, Charles VI, Charles d'Orléans, Christine de Pizan, George Chastelain, Guillaume de Machaut, Jean du Prier, Jean Froissart, Jean Molinet, Michault Taillevent, Pierre Fabri